

4.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Schmit Grégory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Il est intéressant d'avoir suivi au préalable LECRI1502 "Introduction à la science forensique" mais ce n'est pas un prérequis.
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du concept de mort dans l'histoire et articulation avec l'apparition et le développement de la médecine légale</li> <li>• Définition juridique de la mort, approche des concepts de mort naturelle, mort violente, mort subite, mort suspecte et implications juridiques du constat de décès</li> <li>• Étude générale de l'expertise médico-légale et sa place dans l'enquête criminelle</li> <li>• Etude des grands concepts médico-légaux : balistique, lésions par objets piquant/tranchant, asphyxies, accidentologie, identification des personnes, agressions sexuelles, etc.</li> <li>• Approche des techniques de laboratoire propres à la médecine légale (imagerie post-mortem, anatomo-pathologie, détermination de l'âge, etc.) et leur place dans l'enquête criminelle</li> <li>• Introduction à la médecine légale clinique, sa place dans l'enquête criminelle (article 399 et 400 du Code pénal, expertise de qualification des faits infractionnels, etc.) et ses interférences avec le secret médical</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension des différents concepts de « mort » et leur implication sur le plan juridique</li> <li>• Compréhension de la place de l'expert dans la procédure judiciaire</li> <li>• Intégration des grands concepts médico-légaux</li> <li>• Compréhension des rôles respectifs des différents acteurs</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En première session, examen écrit reprenant des questions à choix multiples (QCM).</p> <p>En deuxième session, examen oral avec préparation écrite.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>La méthode d'enseignement est classique, le cours étant donné de manière magistrale.</p> <p>Les supports de cours (powerPoint) sont disponibles à l'avance sur moodle.</p>
Contenu	<p>Le cours sera articulé en trois parties.</p> <p>La première partie concerne l'histoire de la médecine légale et son évolution au sein de la société et du monde judiciaire. La valeur de l'expertise en droit sera également abordée dans cette première partie.</p> <p>La deuxième partie abordera le concept de la mort et ses différentes définitions ainsi que quelques éléments de thanatologie. Cette partie abordera également les grands principes de traumatologie médico-légale (balistique, lésions contuses, etc.) et les grands syndromes médico-légaux (asphyxie, explosion, etc.) afin de familiariser le futur professionnel avec le vocabulaire permettant la lecture et la compréhension de rapports d'expertise.</p> <p>Enfin, la troisième partie sera consacrée à la toxicologie forensique clinique en étudiant les effets des principaux toxiques rencontrés en médecine légale (alcool, cocaïne, cannabis, etc.).</p>
Ressources en ligne	Supports placés sur Moodle
Faculté ou entité en charge:	ECRI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4		